



## FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

Bibliothèques de Jargeau - Saint-Denis-de-l'Hôtel

N° lecteur :

Mme  M.

NOM ..... Prénom .....

Date de naissance ..... /..... /.....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Tél ..... Courriel .....

Les informations recueillies sont destinées à l'usage unique des bibliothèques de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel. Tout usager peut demander communication des données le concernant (Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, art. 27.34.35).

### Extrait du règlement intérieur

Le prêt des documents est ouvert à tous les usagers inscrits. Pour s'inscrire, l'usager doit justifier de son identité. L'inscription est gratuite pour tous. Elle est valable un an de date à date. La carte d'abonné remise suite à l'inscription, est à présenter à chaque transaction (à défaut, sur présentation de la pièce d'identité). Tout changement de coordonnées devra être signalé. La carte d'inscription est valable pour les deux bibliothèques.

La durée du prêt et le nombre de documents empruntables peut varier suivant les périodes de l'année. L'usager est responsable des documents empruntés. Tout retard dans la restitution des documents fait l'objet d'un e-mail de rappel ou à défaut d'une lettre de rappel. En cas de perte ou de détérioration d'un document, l'usager en informera rapidement la bibliothèque. Il sera décidé du remplacement ou du remboursement en fonction du type de document.

### Extrait de la charte de l'utilisateur multimédia

L'accès aux postes informatiques de la médiathèque de Saint-Denis-de-l'Hôtel est gratuit sur inscription au préalable à l'accueil.

Se renseigner à l'accueil de la bibliothèque de Jargeau pour accéder au Wifi.

Signature

Le ...../...../.....